

Ecole élémentaire A. Dumas
Procès-verbal du conseil d'école du 13 juin 2017

Pour débiter ce conseil d'école, j'aimerais vous signaler que nous ne traiterons pas du point 4 : fusion Dumas/Musset. En effet, une réunion a déjà eu lieu sur ce sujet le 6 juin dernier. Et les sujets que je souhaitais aborder peuvent être traités dans les points précédents.

1) Point sur les actions entreprises en 2016-2017

- Travail sur le climat scolaire

En début d'année, l'équipe a travaillé sur des règles collectives claires pour tous les enfants, que vous pouvez voir affichées dans le réfectoire.

La fiche de réflexion a été utilisée sur tous les temps que ce soit scolaires ou périscolaires. Ce n'est pas toujours la directrice qui a demandé de remplir cette fiche. Certains enfants peuvent la remplir comme ils feraient un travail scolaire. Cependant, si on l'utilise tel qu'écrit dans le règlement, à froid et fiche donnée par la directrice, cela peut permettre une mise en mots de ce qui s'est passé et d'aider au règlement du problème en revenant sur les écrits des enfants.

En tout cas, nous avons communiqué et collaboré avec le VAL sur les situations posant problème, ce qui a permis de mieux les gérer.

Plusieurs enseignants ont pratiqué les conseils d'enfants selon le mode opératoire expliqué lors du premier conseil d'école. L'adulte est alors médiateur. Un temps de parole important est donné à l'enfant.

Les bénéficiaires en sont les suivants :

- . Les conflits sont reportés au temps du conseil d'enfants.
- . Certains problèmes sont réglés avant entre enfants.
- . Le mélange CM1/CM2 se fait mieux.
- . Au fur et à mesure les langues se délient.

Retards

Les enfants ont le désir de ne pas arriver en retard à part quelques exceptions.

Mme Locqueneux précise que le règlement intérieur du VAL est refait pour coller à celui de l'Education Nationale. Les règles de vie sont les mêmes que sur le temps scolaire.

A Dumas, le règlement s'appuie sur les trois lois fondamentales :

- . « Je prends soin de moi. »
- . « Je prends soin des autres. »
- . « Je prends soin du matériel. »

Formation à la médiation par les pairs (par Mme Dominique Fuccaro)

La formation dispensée était un travail autour de l'engagement et sur la connaissance de soi. Réaliser à quoi on réagit et comment on réagit. C'est laisser la place à l'autre. Etre capable de dire à l'autre en face ce qu'on veut lui dire. Cette formation a été bénéfique au plan personnel amenant certains enfants à s'épanouir dans la classe.

Sur 12 enfants de CE2 et de CM1, 11 se sont proposés pour finir la formation de 3 heures complémentaires, afin d'être médiateurs. Le 12^{ème} enfant n'est pas prêt.

Les 3 dernières heures de formation n'ont pas été dispensées. Elles le seront l'année prochaine. Au niveau des adultes, les animateurs sont venus plus souvent assister à la formation que les enseignants. Les enfants ne pourront être médiateurs qu'une fois les adultes formés. Ce devrait être fait dans le courant du 1^{er} trimestre 2017-2018.

L'année prochaine, il sera possible de faire une présentation de la médiation par les pairs aux parents.

L'association « Médi'acteurs » est d'accord.

Les apprentis médiateurs ont eu l'occasion d'échanger avec les médiateurs de Malraux à l'initiative de Madame Fuccaro. Ils sont allés pique-niquer à Malraux accompagnés par Mme Fuccaro, Mr Alvarado, Mr Dessin et Mme Dobozy. Les échanges ont été positifs de part et d'autre.

Madame Fuccaro précise que les médiateurs de Malraux sont formés depuis une vingtaine d'années. Les élèves de Dumas ont été pris en charge un à un par les élèves de Malraux. Entre eux, ils ont simulé une médiation.

Au CE1, faute de médiateurs, ont été utilisés les messages clairs (cf document ci-joint). Cette pratique permet de régler les conflits les moins graves et développent l'autonomie des élèves (cf point Rased).

AMI

Nous avons commencé un travail de réflexion pour utiliser l'Aide Municipal d'Intégration selon sa fiche de poste. En effet, certains enfants décrochent au bout d'un moment au risque de perturber la classe. Ou simplement, ils ne sont pas disponibles aux apprentissages scolaires. Je reprendrai ce point dans les perspectives pour 2017-2018.

C'est la 3^{ème} année de Mr Philippe Gilbert sur l'école. Il est là pour les enfants ayant un trouble du comportement sur le temps scolaire.

- Projets

Ces différents projets ont permis d'élargir l'horizon des élèves, tout en permettant des acquisitions scolaires.

. Exposition « fruits d'ici et d'ailleurs » du 20 au 26 juin prochains au Centre Événementiel. Ce thème a permis aux élèves concernés de visiter le potager du roi au château de Versailles. Les enseignants ont reçu des fruits, ce qui a permis aux enfants de les étudier, d'y goûter, de les dessiner. ..

. « Du nom des écoles au cabinet de curiosités ». Une exposition se tiendra au centre événementiel fin juin. Ce sera ouvert le 1^{er} juillet. Les travaux des élèves figurent dans le Madmagz. Les élèves ont travaillé sur Alexandre Dumas, sa vie, son époque.

. « Randonnée littéraire »

C'est un travail sur un auteur : Bernard Friot. L'exposition se tient en même temps que le Cabinet de curiosités.

. Projet pocketfilm des CMA et CMD.

Chacune des deux classes a réalisé un film avec l'aide du réalisateur Labourdette. Les élèves ont pris des plans séquences. Un autre film est réalisé avec la technique « mannequin challenge ». La projection aura lieu le 6 juillet prochain.

. Classes de mer (CMC, CP2 et CP/CE) : 4 élèves de CP ne sont pas partis malgré les rendez-vous avec les parents concernés.

*Mime et théâtre : les élèves ont écrit un texte. Le 27 juin, ils présenteront un livre.

* Les CP2 et CP/CE sont partis en classe de mer classique : ils ont travaillé sur le thème de la mer, sont allés à la pêche et ont fait des visites.

Madame Locqueneux informe les participants de l'acquisition par le VAL d'une table de mixage vidéo. Elle est disponible pour les projets des enseignants. Il est possible d'être formé à son utilisation. Pour l'instant, elle est localisée au BIJ (Bureau d'Information Jeunesse) au centre événementiel.

En résumé, les événements à venir sont :

* Jeudi 15 juin : spectacle des CP2, CP/CE1, CE1A/B

* Lundi 19 juin : réunion d'organisation de la kermesse

* Mardi 20 juin : spectacle « Onomatopées » du CP1 de Dumas avec d'autres écoles maternelles de Courbevoie. Il sera suivi de l'œuvre « Adiemus » de Jenkins avec les classes de CM1, CMB/C de Dumas avec d'autres classes de cycle 3 de l'école Lamartine. Ces deux spectacles sont mis en place grâce à l'engagement des intervenants musique de chacune des écoles.

* Jeudi 29 juin : kermesse.

* Jeudi 6 juillet : présentation des films des CMA/D.

- Rased

Le Rased, ce sont trois personnes, Céline Brault, la psychologue scolaire, Françoise Gasq, la maîtresse E et Marie Bayon, la maîtresse G. Toutes ont fait un travail correspondant à leur spécificité. L'aide G est également qualifiée d'aide rééducative. Dorénavant, on parlera d'« aide relationnelle ». Cette année, Mme Bayon a travaillé dans notre école dans les domaines suivants :

. Avec l'équipe sur le climat scolaire en réponse aux besoins ;

. Conseils d'enfants sur les quatre classes de CM1/CM2 jusqu'en février pour qu'elles se

l'approprient ;

. Technique des messages clairs dans la classe de CE1A, dans la mouvance de la pédagogie Freinet. Les enfants essaient de communiquer et de résoudre leurs difficultés relationnelles. En cas de conflit, ils apprennent à exprimer leurs sentiments, verbaliser leurs émotions, le besoin de celui qui s'est senti agressé. Les enfants trouvent eux même une solution à leur conflit. Mme Sanchez a vu une classe plus apaisée, les conflits se réglant facilement entre les enfants, et donc plus propice aux apprentissages.

. Travail sur le sentiment d'appartenance dans la classe de CE1A : Madame Sanchez ayant fait un gros travail sur les émotions et les besoins qui sont derrière, il a été facile de poursuivre et de travailler le besoin d'appartenance au groupe (cf la pyramide des besoins de Maslow) ;

. Médiation gestion des conflits auprès de groupes d'élèves dans la classe de CMA et de CMD.

. Suivis rééducatifs en individuel ou en groupe en réponse aux demandes d'aides des enseignants ;

. Suivis de contrats de comportement auprès de certains élèves de l'école ;

. Observations en classe en réponse aux demandes d'aides des enseignants ;

L'année prochaine, il n'y aura plus qu'un seul maître G sur Courbevoie, au lieu de deux cette année (et au lieu de 4 en 2011 + 2 en CMPP)

- Coopérative

Nous avons actuellement 6 125 € en banque. Nous négligerons la caisse car nous n'avons pas remboursé certaines dépenses collectives avancées par les enseignants.

Afin de savoir à quelles dépenses elle peut s'engager, Mme Crouan, la BCDiste souhaiterait qu'un crédit lui soit alloué à l'année : 600 €. Cela lui permettrait de pouvoir répondre aux demandes des enfants sans avoir à quémander de l'argent à la coopérative. C'est une enveloppe, qu'elle n'utilisera pas forcément complètement.

Un rappel est fait : trop de livres de la bibliothèque nous reviennent abimés.

Nous cherchons un parent volontaire pour vérifier la coopérative avec un enseignant début juillet.

Madame Cochereau se propose.

2) Utilisation de la salle informatique

Ça va beaucoup mieux. Mais le débit internet n'est pas régulier.

Les problèmes rencontrés seraient plus des problèmes de manipulation par les enfants. Par exemple, faire glisser avec la souris un dossier dans un autre, ce qui fait qu'on ne retrouve plus le dossier.

2 ordinateurs ne fonctionnent pas : le 2 et le 9. Pour un, il y a un problème de mot de passe. Pour l'autre, l'écran ne s'allume plus.

Pour ce qui concerne le bureau et la loge, ces derniers jours, nous avons pu nous connecter sans la clé 4G que nous a allouée la mairie.

Madame Locqueneux précise qu'une visite des écoles sera effectuée cet été, afin de mener des études sur la fibre. A partir d'octobre, une personne de la mairie s'occupera de résoudre les problèmes informatiques des écoles au lieu du prestataire actuel, qui ne donne pas satisfaction.

Cet été également, l'école sera équipée en prises CPL.

Madame Mialet indique qu'elle attend toujours l'installation du VPI destiné à sa classe.

3) Perspectives pour l'année 2017-2018

- Climat scolaire

Atelier d'accueil des enfants perturbateurs (y compris sur le temps du midi) :

Lieu fixe pour les enfants en crise, perturbateurs ou ayant besoin de faire un break avec le groupe classe.

Cet atelier permettra de valoriser les capacités créatives et manuelles des enfants et de canaliser leur énergie.

Le lieu approprié est la salle d'arts plastiques qui n'est pas utilisée. Ainsi les travaux commencés par les élèves pourront y rester.

Les enfants pourront y effectuer du bricolage (mécanique, travail du bois), modelage, cartonnage, dessin, affiches pour divers événements ou de promotion de la citoyenneté, tissage, coloriage, vannerie, couture, broderie...

Les enfants pourraient créer des objets à vendre au marché de Noël ou à la kermesse, comme ont pu le faire deux élèves perturbateurs cette année avec succès.

Ce dernier mois de juin, permettra de commencer ce projet à raison du temps de présence de Monsieur Gilbert, qui est de deux jours et demi actuellement en collaboration avec le VAL.

Médiation par les pairs :

Nous aurons 11 élèves formés, qui ne pourront mettre en œuvre la médiation que quand les adultes seront formés. L'année prochaine, une formation à la médiation par les pairs est prévue au plan de formation des enseignants de la circonscription. La mairie a été contactée, afin que le VAL y soit associé.

À ce propos, nous aurons un souci de salle allouée aux médiateurs. Pour l'instant, la seule salle uniquement dédiée à la médiation par les pairs possible est la réserve actuelle. Il faudrait donc la repeindre, permettre la fermeture des armoires à clé, couvrir le sol de lino, et trouver une solution pour les nombreux vélos qui y sont entreposés à défaut de garage à vélo.

Les bienfaits de la médiation c'est mettre des mots au lieu de coups. Aussi le travail du vocabulaire est-il important.

Rythmes scolaires

Ça ne changera pas l'année scolaire prochaine : le décret n'est pas passé. mais une concertation sera menée sur la ville.

Structure de l'école

C'est sous réserve de l'arrivée de la nouvelle direction et de l'évolution des effectifs.

Classe	Niveau					Total
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
1	25					25
2	25					25
3		24				24
4		24				24
5			24			24
6			24			24
7				23		23
8				23		23
9				6	12	18
10					22	22
11					22	22
Total	50	48	48	52	56	254

La moyenne est de 23 élèves par classe.

Au niveau de l'équipe enseignante, Mmes Padeloup, Perrin et Dobozy quittent l'école et Mme Lavenier est nommée directrice sur l'école.

Le conseil d'école est clos à 20 heures.

La directrice
E. Dobozy

La secrétaire de séance